



Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2019

L'architecture française distinguée par le prix européen Mies van der Rohe

Franck Riester, ministre de la Culture, adresse ses plus vives félicitations aux architectes français Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal – lauréats du Grand Prix national de l'architecture 2008 –, Frédéric Druot et Christophe Hutin qui viennent de recevoir à Barcelone, le prix Mies van der Rohe 2019 pour la réhabilitation de 530 logements sociaux de la Cité du Grand Parc à Bordeaux.

Le projet français a été sélectionné par un jury, présidé par l'architecte danoise Dorte Mandrup, parmi 383 ouvrages issus de 38 pays.

Le jury a apprécié l'économie de moyens qui a présidé cette réhabilitation de grande ampleur de trois immeubles de cette cité bordelaise des années 1960 et dont l'ambition a été d'optimiser les espaces des logements. Il a également souligné une réalisation « basée sur l'optimisme et la modernité, remplie de générosité et donnant un nouveau visage à l'architecture et à ses possibilités ». Ce projet s'inscrit dans la Communauté urbaine de Bordeaux, terrain d'expérimentation et territoire d'architecture remarquable.

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal sont notamment les auteurs du réaménagement du Palais de Tokyo à Paris, de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et du FRAC Nord-Pas-de-Calais à Dunkerque.

Frédéric Druot, pour sa part, a collaboré avec Lacaton&Vassal pour la réhabilitation de la tour Bois le Prêtre, Paris 17^e. Enfin, on doit à Christophe Hutin la Vacherie de Blanquefort, transformation d'une ferme modèle du XIX^e siècle en salle polyvalente.

Franck Riester tient également à féliciter l'agence toulousaine Bast – par ailleurs lauréate des Albums des jeunes architectes et paysagistes 2018 remis tous les deux ans par le ministère de la Culture – qui s'est vue décerner le prix « Architecte émergent » 2019 pour le réfectoire scolaire de Montbrun-Bocage en Haute-Garonne.

Le jury a noté en particulier « l'exécution extrêmement précise » et « les choix de

conception qui ont fait de ce projet une œuvre remarquable édiflée dans le cadre d'un budget relativement limité ».

Le prix de l'Union européenne pour l'architecture contemporaine Mies van der Rohe est décerné tous les deux ans à des réalisations architecturales contemporaines européennes de moins de deux ans. Il a été créé en 1987 par le Parlement européen, la Commission européenne et la Fondation Mies van der Rohe de Barcelone.

Contact

Ministère de la Culture
Secrétariat du conseiller communication
01 40 15 74 24
secretariat.guillot@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC